

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 115

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA

OBJET

Aide départementale à la création de 56 logements sociaux à Lançon-de-Provence
par la SA d'HLM Logis Méditerranée

**Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.13.32**

RAPPEL DE DECISIONS ANTERIEURES

Lors de sa réunion du 31 mars 2017, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône a inscrit à son budget primitif 2017 une enveloppe de 6 000 000 €, chapitre 204, pour participer au financement des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs sociaux.

Il vous est proposé d'examiner dans ce cadre une nouvelle demande.

PRESENTATION DE LA NOUVELLE DEMANDE

La SA d'HLM Logis Méditerranée domiciliée 180 avenue Jules Cantini – CS80006 – 13295 Marseille Cedex 08 projette la construction en VEFA de 56 logements dénommée « Les Jardins de Roquille » à Lançon de Provence, composée de 39 PLUS et 17 PLAI, pour un budget prévisionnel de 4 868 707 €

Il est proposé l'octroi d'une subvention totale de **210.000,00 €** correspondante à une contrepartie réservataire pour le Département de 7 logements.

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de ces opérations en annexe I et II.

PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la Déléguée au logement, et compte tenu de ce qui précède, je vous propose de :

- donner votre accord à l'octroi à la SA d'HLM Logis Méditerranée une subvention de 210 000 € destinée à accompagner la réalisation de 56 logements locatifs sociaux à Lançon-de-Provence pour un coût prévisionnel global TTC de 4 868 707 €;
- m'autoriser à signer la convention de mise en œuvre de ces aides ;
- d'approuver les affectations comme indiqué en annexe III du rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

